

Département de la Meuse

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.standardandpoors.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

S&P confirme la note 'A+' du Département de la Meuse. La perspective reste négative.

PARIS, le 20 novembre 2015. Standard & Poor's confirme les notes de référence à long terme 'A+' et à court terme 'A-1' du Département de la Meuse. La perspective reste négative.

Dans le même temps, Standard & Poor's confirme la note 'A-1' du programme de billets de trésorerie de 40 millions d'euros du Département.

Les notes de la Meuse reflètent la gouvernance et la gestion financières du Département que nous qualifions de fortes ainsi que ses très fortes performances budgétaires. Les notes tiennent également compte de la situation de liquidité adéquate de la Meuse, d'un poids de la dette et de risques hors-bilan modérés et d'une économie meusienne moyenne dans un contexte international. Par ailleurs, les notes intègrent aussi le cadre institutionnel « évolutif mais équilibré » des Départements français. Les notes restent contraintes par la flexibilité budgétaire faible du Département.

La note à long terme du Département est équivalente à sa qualité de crédit intrinsèque que nous évaluons à 'a+'.

Nous considérons que le cadre institutionnel et financier des Départements français reste évolutif mais équilibré. En effet, selon nous, l'adéquation des recettes aux dépenses des départements est structurellement plus faible que celle des autres échelons territoriaux français. Dès lors, nous estimons que la baisse des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017 accentuera particulièrement la pression budgétaire sur l'échelon départemental, et notamment la Meuse. Ainsi, nous anticipons une perte annuelle en termes de dotation globale de fonctionnement pour la Meuse de l'ordre de 2,5 millions d'euros soit environ 1% de ses recettes de fonctionnement annuellement. L'impact sera significatif pour le Département dans la mesure où, reflétant des indicateurs socio-économiques moyens en comparaison internationale, les bases fiscales meusiennes sont moins dynamiques que la moyenne nationale. En effet, la Meuse affiche un PIB par habitant équivalent à 20 300 euros en 2012 (donnée Eurostat) et un taux de chômage de 10,1% au second semestre 2015.

Cependant, grâce à une gouvernance et une gestion financières que nous jugeons fortes, nous estimons que la Meuse sera à même d'atténuer l'impact de la diminution des transferts de l'Etat. En effet, le Département a renouvelé son engagement de maintenir une discipline budgétaire forte pour préserver sa capacité d'autofinancement et limiter son endettement, notamment par la mise en œuvre de mesures d'économies en fonctionnement. Par ailleurs, nous estimons que la Meuse fait preuve d'une gestion de la dette et de la trésorerie prudente.

Conformément à notre précédent scénario central, nous anticipons que la Meuse maintiendra des performances

budgétaires très fortes au cours des prochaines années. Ainsi, nous estimons que le Département devrait être en mesure de contenir la baisse graduelle de son taux d'épargne brute à 7% des recettes de fonctionnement en 2017 (contre 10% en 2014). Ce niveau - plus élevé que dans notre précédent scénario central - devrait être atteint notamment grâce à des recettes provenant des DMTO en 2015 plus importantes et à une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement. Nous anticipons ainsi une augmentation limitée (de l'ordre de 1% par an) des dépenses de fonctionnement en dépit du dynamisme des AIS. Ceci reflète également des mesures d'optimisation importantes sur les dépenses non obligatoires, notamment les subventions de fonctionnements et les transferts. Par ailleurs, nous nous attendons à ce que la Meuse stabilise son effort d'investissement à 30 millions d'euros par an en moyenne entre 2015 et 2017. Ceci, combiné à une croissance des co-financements, notamment en provenance du GIP Objectif Meuse, devrait permettre au Département d'afficher des excédents de financement de l'ordre de 0,6% des recettes totales en moyenne sur la période (contre 2,9% en 2014).

En conséquence, nous anticipons que la Meuse remplirait son objectif financier en affichant une légère diminution de l'endettement consolidé à un niveau modéré de 82% des recettes de fonctionnement en 2017 (comparé à 84% en 2014).

Ceci serait atteint en dépit d'une flexibilité budgétaire que nous considérons faible. Du fait de la nature de ses compétences, en particulier l'action sociale, les dépenses de fonctionnement (88% des dépenses totales en 2014) n'offrent que quelques marges de manœuvre. Par ailleurs, en raison d'un taux de foncier bâti déjà élevé dans un contexte français et d'une faible croissance des bases, nous estimons que la capacité de la Meuse d'activer le levier fiscal sur ses recettes fiscales modifiables (représentant un niveau modéré de 19% des recettes de fonctionnement en 2014) reste limité. Ainsi, en cas de besoin, nous estimons que l'ajustement budgétaire se ferait prioritairement par un lissage des investissements (13% des dépenses totales en moyenne entre 2015 et 2017).

Nous considérons que les engagements hors-bilan du Département restent modérés et sont principalement constitués des garanties d'emprunts octroyées à l'OPH de la Meuse. En dépit d'une amélioration récente, l'OPH fait toujours l'objet d'un plan de redressement financier qui a été récemment étendu jusqu'en 2019 auquel la Meuse participe. À fin 2014, les dettes financières de l'OPH représentaient plus de 108% des recettes de fonctionnement du Département.

Liquidité

Standard & Poor's juge adéquate la situation de liquidité du Département de la Meuse, du fait de ratios de couverture du service de la dette adéquats et de son accès « satisfaisant » à la liquidité externe. De plus, nous considérons que la Meuse bénéficie de flux de trésorerie (notamment les dotations de l'Etat et les reversements de fiscalité) prévisibles et réguliers.

Le Département dispose actuellement de lignes de trésorerie pour un montant total de 12 millions d'euros et de lignes revolving pour un plafond de 36 millions d'euros environ. Au cours des douze prochains mois, l'encours moyen disponible sur les instruments de trésorerie et le solde moyen de trésorerie devraient continuer à couvrir plus de 80% du service annuel de la dette (30 millions d'euros). Dans le service de la dette, Standard & Poor's inclut l'encours moyen anticipé (12 millions d'euros environ) de billets de trésorerie (BT) tirés par le Département sur son programme

afférent de 40 millions d'euros.

De plus, Standard & Poor's considère que la Meuse disposera au cours des douze prochains mois d'un encours disponible sur ses instruments de trésorerie couvrant à tout moment la totalité de son encours de BT.

Perspective : Négative

La perspective négative reflète notre scénario pessimiste dont nous estimons la probabilité d'occurrence à 30% environ. Dans ce scénario, la note à long terme pourrait être abaissée d'un cran au cours des 12 prochains mois si la Meuse ne parvenait pas à contrebalancer une détérioration structurelle de ses performances budgétaires liée à l'accentuation de la baisse des concours financiers de l'Etat. Couplé à un dynamisme continu des dépenses de RSA et des dépenses d'investissement plus élevées, ceci se traduirait par une détérioration structurelle de l'épargne brute du Département conduisant à des besoins de financement après investissements.

La perspective serait revue à « stable » si nous estimons que la probabilité d'occurrence de notre scénario pessimiste était moins forte qu'envisagé actuellement, notamment en raison d'excédents de financement après investissement structurels démontrant ainsi des dépenses d'investissement contenues et une confirmation des recettes de co-financement en provenance du GIP Objectif Meuse.

Contact presse

- Josy Soussan, Paris +33 (0)1 44 20 67 08
- josy.soussan@standardandpoors.com

Contacts analytiques

- Laurent Niederberger, Paris
- Christophe Doré, Paris

Statistiques financières

Tableau 1

Statistiques financières du Département de la Meuse (scénario central)					
(En millions d'euros)	2013	2014	2015 (SC)	2016 (SC)	2017 (SC)
Recettes de fonctionnement	218	225	225	226	225
Dépenses de fonctionnement	198	203	205	207	209
Épargne brute	20	23	20	19	17
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	9,3	10,0	8,8	8,6	7,4
Recettes d'investissement	10	13	11	14	14
Dépenses d'investissement	29	29	30	31	30
Solde de financement après investissements	2	7	1	2	1
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	0,7	2,9	0,5	1,0	0,3
Remboursement du capital de la dette	13	13	31	13	13
Emprunts nouveaux	1	0	29	11	13
Solde final	-10	-6	-1	0	0

Tableau 1

Statistiques financières du Département de la Meuse (scénario central) (cont.)					
Recettes modifiables (en % des recettes de fonctionnement)	19,6	19,5	19,9	20,8	21,5
Dépenses d'investissement (% des dépenses totales)	12,7	12,3	12,8	13,0	12,6
Dette directe en fin d'année	176	176	175	173	172
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	80,9	78,2	78,0	76,3	76,5
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	88,5	84,0	83,8	82,2	82,3
Charges financières (% des recettes de fonctionnement)	2,0	1,7	1,6	1,9	1,8
Service de la dette (% des recettes de fonctionnement)	7,7	7,6	15,2	7,8	7,8

SC - projections du scénario central de Standard & Poor's

Source: Comptes 2013-2014 retraités par S&P, Projections du scénario central de Standard & Poor's 2015-2017

Tableau 2

Statistiques financières du Département de la Meuse (scénario pessimiste)					
(En millions d'euros)	2013	2014	2015 (SP)	2016 (SP)	2017 (SP)
Recettes de fonctionnement	218	225	225	226	225
Dépenses de fonctionnement	198	203	205	208	210
Épargne brute	20	23	19	18	15
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	9,3	10,0	8,6	8,1	6,7
Recettes d'investissement	10	13	11	14	14
Dépenses d'investissement	29	29	30	35	34
Solde de financement après investissements	2	7	1	-3	-5
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	0,7	2,9	0,3	-1,1	-2,1
Remboursement du capital de la dette	13	13	31	13	13
Emprunts nouveaux	1	0	30	16	18
Solde final	-10	-6	0	0	0
Recettes modifiables (en % des recettes de fonctionnement)	19,6	19,5	19,9	20,8	21,5
Dépenses d'investissement (% des dépenses totales)	12,7	12,3	12,8	14,4	13,9
Dette directe en fin d'année	176	176	176	178	183
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	80,9	78,2	78,2	78,8	81,5
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	88,5	84,0	84,0	84,5	87,2
Charges financières (% des recettes de fonctionnement)	2,0	1,7	1,6	1,9	1,9
Service de la dette (% des recettes de fonctionnement)	7,7	7,6	15,2	7,8	7,9

SP - projections du scénario pessimiste de Standard & Poor's

Source: Comptes 2013-2014 retraités par S&P, Projections du scénario central de Standard & Poor's 2015-2017

Statistiques socio-économiques

Tableau 3

Statistiques économiques du département de la Meuse

Tableau 3**Statistiques économiques du département de la Meuse (cont.)**

	2010	2011	2012	2013	2014
Population	193 923	193 557	192 800	192 265	191 696
Taux de chômage* (%)	9,5	9,6	10,5	10,0	10,3
PIB (nominal) par habitant (en euros)	19 300	20 000	20 300	n.d.	n.d.
Taux de croissance réel du PIB (%)	-0,3	-0,2	-0,9	n.d.	n.d.

Source: INSEE, Eurostat

* Moyenne du dernier trimestre pour chaque année

n.d: données non disponibles

Synthèse des Scores

Tableau 4**Synthèse des scores pour le Département de la Meuse***

Cadre institutionnel	Evolutif mais équilibré
Economie	Moyenne
Gouvernance et gestion financières	Fortes
Flexibilité Budgétaire	Faible
Performances Budgétaires	Très Fortes
Liquidité	Adequate
Dette	Modérée
Engagements Hors-Bilan	Modérés

*Les notes de Standard & Poor's sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus, conformément à notre méthodologie. La partie A de notre méthodologie "Methodology For Rating Non-US Local And Regional Governments" publiée le 30 juin 2014 indique comment ces huit facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation.

Statistiques : France

- Sovereign Risk Indicators, Oct. 12, 2015

Méthodologie et rapports associés

- Methodology For Rating Non-U.S. Local And Regional Governments, Jun. 30, 2014
- Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, Oct. 15, 2009
- Institutional Framework Assessments For Non-U.S. Local And Regional Governments, Feb. 5, 2015

Conformément à nos procédures et politiques en vigueur, le comité de notation était composé d'analystes habilités à voter dans le cadre de ce comité, suffisamment expérimentés pour posséder le niveau approprié de connaissance et de compréhension de la méthodologie applicable (voir rubrique « Méthodologies et rapports associés » ci-dessus). Au début du comité, le président a confirmé que les informations fournies au comité par l'analyste principal avaient été transmises dans les délais impartis et s'avéraient suffisantes pour que les membres du comité prennent une décision

éclairée.

Après une introduction par l'analyste principal et la présentation de sa recommandation, le comité a débattu des facteurs clés de notation et des problématiques en jeu conformément aux critères applicables. Les facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs ont été présentés et débattus à la lumière des résultats passés et des prévisions.

L'appréciation des facteurs clés de notation par le comité est reflétée dans le tableau 4 « Synthèse des scores » publié ci-dessus.

Le président s'est assuré que chaque membre du comité ait l'opportunité d'exprimer son opinion. Le président ou un analyste désigné par lui a revu le projet de communiqué de presse pour s'assurer de sa conformité avec les décisions prises par le comité. L'opinion et les décisions du comité de notation sont résumées dans les rubriques « Synthèse » et « Perspective » du présent communiqué de presse.

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages.

Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre.

Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique.

S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web www.standardandpoors.com (gratuitement), ainsi que sur www.ratingsdirect.com et www.globalcreditportal.com (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur www.standardandpoors.com/usratingsfees.

Copyright © 2015 par Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.

STANDARD & POOR'S, S&P, GLOBAL CREDIT PORTAL et RATINGSDIRECT sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC.